Bulletin Communal

RENDEUX



Commune de Rendeux
Rendeux - Beffe - Hodister - Marcourt

N°147
Juin 2020
Bulletin d'informations communales

Vos élus





BOURGMESTRE :

LERUSSE Cédric
rue des Martyrs, 30 - 6987 MACOURT
084/47.77.23 - 0476/91.17.70
cedric.lerusse@rendeux.be



1er ECHEVIN

TRICOT Benoît
Rue du Monument, 22 - 6987 WARISY
0478/588.105
benoit.tricot@rendeux.be



2ème ECHEVINE

CARLIER Audrey
Rue de la Golette, 16A - 6987 RONZON
0479/374.459
audrey.carlier@rendeux.be



3ème ECHEVIN

COLLIN Louis-Philippe
rue de la forêt n°28 - 6987 MARCOURAY
0479/02.15.64
louis-philippe.collin@rendeux.be



PRESIDENTE DU CPAS

DETHIER Lucienne
Lavaux, 17 - 6987 CHEOUX
084/47.73.23 - 0472/75.46.20
lucienne.dethier@rendeux.be



PRESIDENT DU CONSEIL

ONSMONDE Frédéric
Route de Marche 45 - 6987 RENDEUX
084/36.83.09 - 0473/84.79.96
frederic.onsmonde@rendeux.be



CONSEILLERE

SPEYBROUCK Elise
Place du marché 5 - 6987 HODISTER
084/44.47.23 - 0474/20.03.37
elise.speybrouck@rendeux.be



CONSEILLER

CORNET Albert
rue de l'Eglise 55 - 6987 BEFFE
0478/52.63.33
albert.cornet@rendeux.be



CONSEILLER

DEPIERREUX Sébastien
Rue des hêtres, 24A - 6987 NOHAIPRE
0475/457.270
sebastien.depierreux@rendeux.be



CONSEILLERE

RASKIN Carole
rue de Hotton 69 - 6987 RENDEUX
0496/94.13.00
carole.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

RASKIN Marc
Route de Soy 17 A - 6987 TRINAL
0470/69.38.64
marc.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

SONET Dominique
rue de Dochamps 3 - 6987 DEVANTAVE
0473/68.71.98
dominique.sonet@rendeux.be

Sommaire





Site internet - www.rendeux.be

Nous souhaiterions procéder à la correction de nombreuses informations sur le site internet. Pour cela, nous avons besoin de votre aide. En effet, nous ne sommes pas toujours au courant des changements tels que l'ouverture de nouveaux établissements (HORECA, commerces,...) sur la commune ou encore la mise à jour de vos données de contact (numéro de téléphone ou adresse des présidents de club, ou autres).
Nous comptons sur vous pour nous transmettre ces informations !

Pour tout ajout, retrait ou modification d'information, veuillez contacter Louise GREVISSE par téléphone au **084/37.01.91** ou par e-mail **louise.grevisse@rendeux.be**.

- Vos élus 2
- Edito - Actualités communales 4
- Devoir de mémoire 8
- Environnement 10
- Travaux 14
- Enseignement 20
- Etat civil 27
- Culture 28
- Finances 29
- CPAS 34
- Rencontres et témoignages 36
- Divers 40
- Infos utiles 42
- Service de garde 43



Rédaction - Documentation - Diffusion
ADMINISTRATION COMMUNALE

Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Copyright photos :
Louis-Philippe Collin, Murielle Ringlet, Frédéric Arnould, François Magonette, Pierre-Eric Leclercq, Christian Antoine, Arnaud Meurens, Louise Grevisse, Joseph Nihon.

Edito
Actualités communales



Cédric
LERUSSE
Bourgmestre

Éditorial

Madame, Monsieur,

La télévision nous montrait des images alarmantes venues de Chine : la mort de milliers de personnes causée par un nouveau virus. Cela nous paraissait si loin… Il n'a pourtant fallu que quelques semaines pour que le COVID-19 arrive en Italie, qu'il se répande à toute l'Europe avant de se propager à la planète entière.

Pour lutter contre cet ennemi invisible, les autorités nous ont demandé de changer nos habitudes de vie. Nous avons écouté et nous avons vécu au sein de nos foyers, dans un confinement inédit. Nos contacts directs avec nos familles et nos amis ont été mis entre parenthèses. Pas facile pour les grands-parents d'être privés des petites têtes blondes…

Et lorsque des proches ou des connaissances ont été atteints par le virus, hospitalisés ou sont malheureusement décédés, nous avons réellement pris conscience du danger.

Chaque soir à 20 heures, dans tout le pays, la population a rendu hommage aux "héros de la crise" : le personnel médical et de soins, particulièrement sollicité dans les hôpitaux et les maisons de repos. Dans certains quartiers de notre commune aussi, on a manifesté sa gratitude par des applaudissements, des cris, les uns ont chanté, d'autres ont fait sonner les cloches de leur église, posé un drapeau ou un drap blanc à leur fenêtre, affiché un dessin ou un mot de remerciement.

Et chez nous aussi, les professionnels de la santé ont continué à travailler pour soigner et accompagner les aînés et les personnes fragilisées. Je pense notamment aux médecins, infirmiers, pharmaciens, aides-soignants, kinés… Mais je pense aussi aux facteurs, éboueurs, caissières, livreurs, et tant d'autres professions, sans le travail desquelles notre quotidien aurait été tout simplement impossible. Vous découvrirez quelques témoignages au travers de ce bulletin.

Je voudrais également remercier les services publics qui ont assumé leurs missions pour les citoyens : le personnel communal, du CPAS, les écoles et les policiers qui n'ont pas ménagé leur peine. Merci aussi à chacun d'entre vous pour tous les efforts que vous avez fournis.

C'est avec un certain soulagement que nous avons entendu le Conseil National de Sécurité annoncer le déconfinement. Aux portes de l'été, nos contacts s'élargissent. Nous devrons cependant rester très attentifs aux mesures de prudence et de distanciation sociale et respecter les "gestes barrières". Il faut éviter la survenance d'une seconde vague de la maladie.

Car, tout comme la population, le secteur économique a assez souffert. Notre économie a besoin de se relever, mais il lui faudra du temps. Afin d'y contribuer et à la mesure de ses moyens, le Conseil communal a adopté des mesures de relance locale. Mais c'est tous ensemble et avec solidarité qu'il faudra construire un "après COVID-19".

Prenez soin de vous et des autres, serrons-nous les coudes !





Les masques

Le port du masque est fortement conseillé dans l'espace public. Aussi, notre Commune s'est organisée pour fournir un masque à ses habitants.

Des bénévoles, que nous remercions de tout cœur, ont confectionné plus de 500 masques. Nous avons conclu un contrat de volontariat avec Carolina Simoné qui en a réalisé 1400 et nous en avons commandé 500 à la Province de Luxembourg qui est à l'initiative d'un marché groupé. Merci aux établissements GOOSSE et à ses couturières qui ont confectionné gratuitement plus de 600 masques. Merci également à toutes les personnes qui ont donné du tissu, notamment M. et Mme VARSOS de l'hôtel Le Château de Rendeux.

Si vous n'avez pas encore reçu votre masque ou si vous souhaitez en obtenir un second, contactez le service population au 084/47.71.69.

MERCI à Mouriamé Elodie, Rossignon Vanessa, Theyskens Jeanne-Françoise, Antoine Claudine, Labeye Laurence, Bozjakovic Zorica, Collignon Bernadette, Santer Bénédicte, Verdin Lorine, Henin Marie-Rose, Bastin Déborah, Verdin Denise, Chaplier Anita, Schonne Laurence, Carlier Andréa, Spanoghe Linda, Bihain Annick, Hoof Anita, Englebert Fanny, Sovet Emilie, Courotchkine Virginie, Gillet Nathalie, Laurent Isabelle et tous les anonymes.



Mode d'emploi pour une bonne utilisation de votre masque en tissu

ATTENTION ! LAVEZ VOTRE MASQUE A 60° AVANT LA PREMIERE UTILISATION

Vous pouvez laver votre masque en le mettant dans votre micro-onde durant 30 secondes à 800 watts ou dans une casserole d'eau bouillante avec du liquide lessive en veillant à ne pas laisser tremper les élastiques pour les préserver.







Pour cela...

Le port du masque
est fortement conseillé
dès que vous sortez de votre véhicule

Pour notre sécurité à toutes et tous, par respect pour le personnel des magasins : lors de vos déplacements vers et dans tous les commerces dans lesquels vous entrez : Soyons ...

Tous Masqués ... Tous Protégés !

Merci,

Hommage

Le Président du Conseil communal, Frédéric ONSMONDE, a débuté la séance du 18 mai par un hommage

«La crise du Covid-19 a frappé l'ensemble de l'humanité, elle nous a forcé à modifier nos habitudes…

Une grande partie de la population mondiale a été confinée, les mécanismes sociaux et économiques ont été touchés de plein fouet.

Ayons une pensée :
- *Pour toutes les personnes seules qui pendant des semaines n'ont pu voir un proche, ni pu sortir de chez elles,*
- *Pour les violences familiales subies,*
- *Pour le lourd combat contre la maladie,*
- *Pour certaines familles qui ont perdu un proche, suite à un décès brutal.*



La tristesse, la colère vis-à-vis des restrictions, l'impossibilité de rendre un dernier adieu digne pour tous, l'absence de soutien familial ou amical du fait du confinement.

Par respect pour ces familles, nous rendrons un hommage à toutes ces victimes en respectant une minute de silence».

Les secondes résidences

Le Conseil national a décidé que les déplacements vers les secondes résidences étaient interdits à partir du 18 mars. La Commune a informé tous les propriétaires par courrier. Cette mesure a permis d'éviter une affluence de clients trop importante dans les commerces alimentaires, les pharmacies. Elle a également permis d'éviter la saturation des soins intensifs dans les hôpitaux régionaux.



Le retour des seconds résidents a été autorisé le week-end de l'Ascension.

Merci à celles et ceux qui ont respecté les règles de confinement.

Le Centre Couleurs du Monde

Dès le début de la crise, la Commune a multiplié les contacts avec la Direction du centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Il n'y a plus eu aucune nouvelle arrivée. Des règles d'hygiène et de distanciation spécifiques ont été mises en place (prise des repas dans les chambres, …) Un magasin a été aménagé dans le centre afin de limiter les sorties. Des containers provisoires ont été installés pour permettre une mise en quarantaine allant jusqu'à 5% des personnes hébergées.

Il a fallu rappeler les règles avec insistance auprès de certains jeunes mais la majorité des résidents les a respectées. Il n'est pas simple de confiner 280 personnes qui vivent dans des espaces assez réduits.

Le testing

Aujourd'hui, le testing est plus systématique : si vous présentez des symptômes, vous serez testés. Si vous êtes positifs, vous devrez respecter une quarantaine, ainsi que les membres de votre famille proche. Les personnes que vous avez rencontrées durant les 2 jours précédant les symptômes seront également contactées afin de faire une évaluation du risque de contamination. Elles pourraient également être mises en quarantaine si, durant vos contacts, vous n'avez pas respecté les gestes barrières (distance de sécurité, port du masque, etc.)

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information. Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.

Cédric LERUSSE

Les retraités à l'honneur !

«Ne rien faire, c'est un métier très difficile. Il y a très peu de gens qui sauraient bien le faire (…) ».
Christian BOBIN

Nos jeunes retraités y parviendront-ils ?



Marie-France COLLET

C'est le 1er juillet 1983 que Marie-France fait son entrée à l'administration communale. Dès son arrivée, elle s'attelle à la conception du bulletin communal. C'est à la machine à écrire qu'elle rédige ses premiers articles ! Jusqu'en décembre 2019, le bulletin communal était mis en page par ses soins. Dans ses débuts, Marie-France s'est également chargée d'organiser différents évènements culturels et festifs tels que des concerts, des brocantes ou encore le «Bal du Bourgmestre». Quelques années plus tard, elle a repris la gestion du personnel, matière qu'elle maniait d'une main de maître. Une question ? Besoin d'aide ? Elle était toujours disponible pour répondre à ses collègues ! Ce fût un plaisir de travailler à ses côtés.
Merci pour ta gentillesse, ta disponibilité et ton travail au sein de l'administration communale. Nous te souhaitons de beaux projets à venir dans ta nouvelle vie !



Christian ANTOINE

Sa formation en latin-grec lui assure une très bonne connaissance de la langue française et une orthographe irréprochable. Fort de ce bagage, Christian débute sa carrière en 1979 dans les services administratifs de la commune de Rendeux, juste après la fusion. Il obtient son diplôme en sciences administratives en 1981 et apprivoise peu à peu l'ensemble des matières dont les communes assurent la charge (rédacteur, secrétaire du CPAS, population-état civil, marchés publics, taxes, organisation d'élections, gestion du site internet communal et autres matières diverses). Il devient chef des services administratifs et Directeur général ff. et établit définitivement ses appuis au sein du service urbanisme en tant que Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme. Il assure également le secrétariat de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité.
Christian est une figure marquante et polyvalente de la Commune ! On retiendra aussi son humour et sa bonne humeur qui ont égaillés l'administration. Depuis le 1er mai, les doigts de pieds en éventail, il nargue désormais ses collègues de «la dream team» du service urbanisme-environnement (dixit Christian).
Merci Christian, profite pleinement de ta famille, de tes amis, de tes activités et loisirs divers.



Viviane HOLBRECHT

Ayant travaillé durant un peu plus de 34 années au CPAS de Rendeux, Viviane a rencontré une multitude de collègues et de clients au sein des différents services. Elle fut la première aide-ménagère du CPAS, pour lequel elle travaillait alors à temps plein. Elle vécut également les débuts du service des repas à domicile, qui n'étaient à l'époque livrés que 2 fois par semaine et préparés à l'école communale pour une dizaine de bénéficiaires.
Elle en a donc connu des balbutiements, des tâtonnements et des changements d'organisation ! Mais comment a-t-elle fait pour traverser tout cela ? C'est que Viviane avait ses petits trucs à elle : une raclette magique sans pitié pour la crasse et un humour tenace !… Il résonne encore dans nos oreilles…
Nous lui souhaitons bon vent pour la suite, aux côtés de son mari, de ses fils et de ses nombreux petits-enfants.



Evelyne LARIVE

Evelyne est entrée au service travaux de la Commune en 1987, comme ouvrière polyvalent et, depuis une dizaine années, elle est affectée à l'école communale.
Toujours de bonne humeur et prête à rendre service, «Madame Evelyne», comme l'appellent affectueusement les enfants, a veillé à l'entretien de l'école et a assuré les petites réparations qui s'imposent au quotidien.
Très attentive au respect de chacun et à la discipline, elle a également pris sa place au sein de l'équipe en surveillant les enfants pendant les récréations.
Evelyne a toujours veillé au bien-être des enfants et en particulier des plus petits, elle leur épluchait les fruits distribués comme collations saines et leur servait le potage de midi.
Belle retraite, Madame Evelyne !

Devoir de mémoire

8 mai 1945 – Rendeux se souvient

C'était le 8 mai 1945 et la capitulation de l'Allemagne nazie mettait fin à cinq années de guerre. Comme il n'était pas possible, au vu de l'actualité, d'organiser de commémoration cette année, une capsule vidéo a été réalisée. Il était important de se souvenir et de rendre hommage à toutes les personnes qui ont perdu la vie, à celles et ceux qui ont souffert et qui ont sacrifié des années de leur jeunesse.

Retrouvez cette vidéo sur https://www.rendeux.be/loisirs/culture/histoire-et-culture/commemoration-du-8-mai-1945-reportage

Honorer les mémoires

Le Bourgmestre rappelle que cette guerre a fait près de 60 millions de victimes dans le monde. Et combien de personnes touchées dans leur chair, ou dans leur âme, combien de familles meurtries ?

Dans notre Commune comme partout ailleurs, cette guerre a laissé son lot de souffrances :

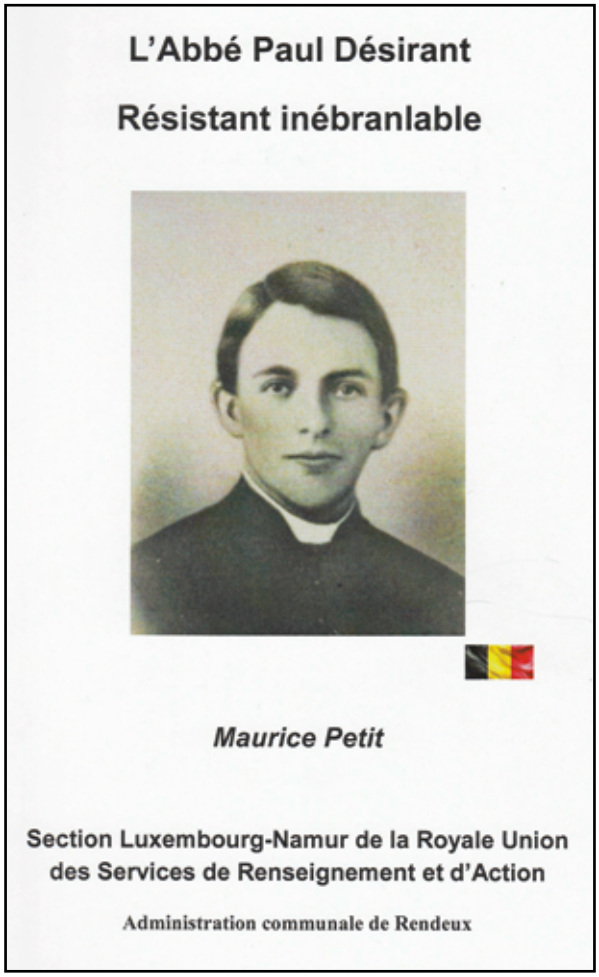
- Les années d'occupation et de privations, les arrestations et les exécutions arbitraires, celle de l'abbé Désirant de Devantave, notamment ;
- Le massacre de Marcourt et les exécutions à Marcouray, en septembre 1944 ;
- L'offensive VON RUNDSTEDT en décembre 1944, au cours de laquelle de nombreux villages et hameaux ardennais sont été détruits par les combats militaires.

La capitulation en mai 45 permet la libération des camps, le retour des déportés et des prisonniers de guerre. Le monde découvrira toute l'horreur du régime nazi.

Et si comparaison n'est pas raison, on peut rappeler que la grande crise économique de 1929 est une des causes de l'installation de certains régimes fascistes en Europe. Par conséquent, de la guerre qui s'en suivra.

La crise actuelle causée par le COVID-19 pourrait également être très sérieuse. Il faudra que des mesures prises par les Gouvernements permettent d'en limiter les effets. Il faut éviter que les extrêmes ne séduisent à nouveau, cela n'apporterait pas un monde meilleur.

Sachons tirer tous ensemble les enseignements de l'histoire.



Le camp allemand de Gênes



Jean-Marie Antoine, passionné par l'histoire de son village et préparant un livre sur le camp radar qui fut installé à Gênes, nous livre quelques-uns de ses secrets.

Cette station fut construite dans la continuité de la ligne de radars qui s'étendait du Danemark à la France et avait pour but de repérer et détruire les bombardiers alliés venant de Grande-Bretagne. Celle-ci portait le nom de son créateur, le général Kammhuber.

Le camp, construit en octobre 42, s'étalait sur une superficie de 10 hectares et abritait 200 militaires. Ce dernier portait le nom de Rochen, en référence à La Roche, la ville la plus proche. C'est la combinaison de ses 3 radars qui permettait de repérer les avions. Ce sont des informations provenant de la résistance qui permirent le bombardement du camp en mai 44 par les allemands.

De nombreux détails et renseignements sont consignés dans un livre, disponible à l'automne prochain via la commune.

Le circuit de la mémoire

Vous souhaitez vous aussi rendre hommage aux victimes des deux guerres ? Un circuit de la mémoire, d'une vingtaine de kilomètres, a été créé en collaboration avec le Royal Syndicat d'Initiative de Marcourt-Beffe et la commune, permettant ainsi de découvrir tous les monuments érigés en souvenir des disparus sur la commune. Un dépliant avec l'itinéraire, photos et explications vous attend au RSI ou à la commune (sur demande durant le confinement).





Les représailles de Marcourt

A Marcourt, c'est le 9 septembre 1944 que les mémoires furent marquées par un terrible évènement. Jacques Martin nous raconte l'histoire des martyrs : c'est suite à l'attaque par la résistance d'un blindé allemand que les SS capturèrent une trentaine d'hommes. Parmi ceux-ci, 11 furent conduits à une grange, dans le haut du village. Les allemands mirent alors le feu à celle-ci et tirèrent dans les jambes des malheureux afin de les empêcher de s'enfuir.

Environnement

Faire sa déclaration de classe 3 en ligne

Vous avez un établissement de classe 3 (une citerne à gaz, un système d'épuration individuelle, un exploitation agricole de petite taille,….) à déclarer ? En ces temps d'épidémie, mieux vaut éviter les contacts physiques !

Rendez-vous sur https://www.rendeux.be/ma-commune/services-communaux/urbanisme/declaration-classe-3 pour découvrir comment soumettre votre déclaration en ligne.



COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

La collecte du mois de mai n'ayant pas pu se faire, elle est reportée à la fin de l'année. La date exacte, qui se situera entre le 15 septembre et le 15 décembre, vous sera communiquée ultérieurement.

Echardonnage

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE Luxembourg,

Vu l'arrêté royal du 19 novembre 1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux ;

ARRETE :

Article 1er – Tous propriétaires, locataires, occupants, personnes de droit public ou de droit privé, qui, en quelque qualité que ce soit, exercent un droit portant sur des terres de culture, des terrains vagues ou tout autre terrain en ce compris les terrains industriels sont tenus de détruire ou de faire détruire, **DE MANIÈRE A EMPECHER LA FLORAISON**, ainsi que le développement et la dissémination des semences, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture (Cirse des champs, Cirse lancéolé, Cirse des marais, Chardon crépu) qui se trouvent sur les immeubles qu'ils possèdent ou cultivent ou dont ils ont l'usage et en tous les cas pour le 31 juillet 2020.

Article 2 – A défaut, par les intéressés, de se conformer aux dispositions de l'article précédent, il sera procédé d'office à la destruction, aux frais des contrevenants.

Article 3 – Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont constatées et punies conformément aux dispositions de la loi du 2 avril 1971 relative à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux.

Arlon, le 3 mars 2020

Olivier SCHMITZ





Notre commune s'est engagée dans le projet : «Ici commence la mer. Ne jetez rien ! »

1100 plaques émaillées seront placées aux abords des avaloirs partout en Wallonie dont 150 rien que pour le bassin de l'Ourthe.

Une campagne de la SPGE et des Contrats de rivière de Wallonie en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) et les communes partenaires des Contrats de rivière.

Pourquoi et comment améliorer la qualité de l'eau de nos rivières ?

Certains ont tendance à jeter tout et n'importe quoi dans les éviers, les toilettes, par terre, par la fenêtre de leur voiture ou directement dans les avaloirs.

Mégots de cigarette, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments, ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques, tous ces produits aboutissent à la station d'épuration perturbant leur bon fonctionnement. Quand ils ne se retrouvent pas directement dans les rivières et donc, inévitablement dans la mer et les océans …

Ici commence la mer ! Agissons pour que l'eau vive !

Les **eaux usées domestiques** restent un des enjeux majeurs de la qualité de l'eau de nos rivières. Et chacun a un rôle à jouer.

La Wallonie et ses partenaires investissent l'argent public pour mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épurations performantes. Mais leur fonctionnement ne peut être garanti s'ils sont perturbés par de nombreux déchets et toutes les substances nocives.
Il est donc important que le **citoyen** aussi agisse : utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, réduction de la consommation d'eau, gestion des déchets.

Il s'agit de **lutter contre l'incivisme** tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques, pour éviter que des pollutions ne se retrouvent dans les cours d'eau, puis la mer, et n'aillent alimenter le "continent de plastique".

Une seule solution : NE JETEZ RIEN !

Les bonnes habitudes ont besoin d'être rappelées pour s'installer. Aussi, la SPGE et les Contrats de rivière de Wallonie ont décidé de diffuser largement ce message : **« Ici commence la mer. Ne jetez rien ! ».**

Près de **1100 plaques circulaires en lave émaillée** seront placées sur la voie publique, aux abords des avaloirs (qu'ils soient ou non reliés à une station d'épuration). Dans un premier temps, 5 plaques seront installées dans toutes les communes partenaires du CRO dont la nôtre.

Et après ?

Cette campagne n'est que la première vague! L'objectif est de multiplier la pose des plaques émaillées et de proposer un marquage au sol à l'aide de pochoirs afin de diffuser le même message le plus largement possible. Des animations scolaires et un kit pédagogique ont été développés afin de sensibiliser les plus jeunes.

Contrat de rivière Ourthe Asbl
086/21.08.44
Courriel : cr.ourthe@skynet.be

Oui mais comment faire ? Où trouver l'information ?

Vous pouvez consulter le site web de votre contrat de rivière.

Deux **outils de communication à destination du grand public** sont dès à présent disponibles :



- une brochure intitulée "Le Petit livre des toilettes" qui explique de façon pédagogique que les toilettes ne sont pas des poubelles ; http://www.spge.be/fr/le-petit-livre-des-toilettes

- 7 capsules vidéo sur le thème "Les égouts ne sont pas des poubelles !", 7 thèmes-clés, pour expliquer avec humour les bons réflexes à adopter dans la vie quotidienne. Disponibles sur la chaîne Youtube de la SPGE : https://www.youtube.com/channel/UCFEUIl6WHu-PsZDT3Dbqkug

Les 5 commandements d'un bon compost

Saviez-vous que votre poubelle ménagère était composée de près de 50% en poids de matières organiques ? Et si réduire cette partie de vos déchets vous permettait à la fois d'économiser en sacs poubelles, en engrais pour le jardin et de réduire la pollution liée aux transports inutiles ?
Découvrez les 5 (bin oui, 10 ça ferait un peu long) commandements pour avoir un super compost :

1. L'équilibre tu chercheras
Bien que faire un compost soit à la portée de tous, il y a quelques règles à respecter pour obtenir un amendement de qualité. La première, c'est d'équilibrer les apports :

- ½ matières vertes et humides : épluchures de fruits et de légumes, fleurs fanées, le marc de café et les sachets de thé (uniquement si les filtres, pads ou sachets sont en papier, pas en matière synthétique), tontes de pelouse (séchées ou avec un apport de matières brunes), ...
- ½ matières brunes et sèches : branchages broyés, herbes sèches, feuilles mortes, carton non-imprimé, essuie-tout, ...



2. Certains éléments tu éviteras
Attention, on ne met pas tout et n'importe quoi dans son bac. Plusieurs déchets sont incompatibles :

- Les cendres de charbon et les poussières d'aspirateur
- Tout ce qui est traité : bois, carton, plantes, ...
- La litière d'animaux, à moins qu'il soit expressément indiqué dessus «compostable»
- Les plantes et fleurs malades
- Les excréments d'animaux carnivores : ils peuvent contenir des germes

Tandis que d'autres sont à limiter :

- Les os et coquilles d'œufs : ils mettent du temps à se décomposer, préférez donc les réduire en fractions les plus petites possible pour accélérer le processus.
- Les restes alimentaires : enfouissez-les au milieu du compost, vous éviterez ainsi d'attirer les animaux.
- La terre et le sable : uniquement en très petite quantité.
- Les écorces d'agrumes : réduisez-les en petits morceaux et limitez leur volume.

3. L'entretenir tu feras
Quelques «manipulations» seront nécessaires pour obtenir un vrai compost et non un simple tas de crasses. Il vous faudra garder un certain niveau d'humidité, n'oubliez donc pas de le fermer avec un couvercle ou une bâche et éventuellement de l'arroser si nécessaire. Vous devrez également l'aérer, en le retournant avec une fourche ou un bâton tous les 15 jours. Enfin, pensez à réduire vos déchets encombrants en petits morceaux afin d'accélérer leur décomposition et à toujours terminer par une couche de matière sèche pour ne pas attirer les bêtes.

4. L'utiliser tu n'oublieras pas
Ca y est, après 6 à 9 mois, le fond de votre compost est mûr ! Rassurez-vous, à ce stade, vos déchets auront perdu 75% de leur volume. Vous en aurez juste assez pour mélanger à la terre lorsque vous plantez vos légumes, comptez 3 à 5cm de profondeur. Vous pourrez également l'étendre en paillis de 2cm entre les plants dont on consomme les fruits comme les tomates, les fraisiers, les concombres, ... Enfin, vous pourrez en étaler sous vos arbres ou en ajouter lors de leur plantation. De la même manière, ajouter 40% de compost à vos jardinières pour avoir de belles fleurs tout l'été !







5. Le bon système tu trouveras
Différentes solutions existent pour toutes les tailles de jardins et même d'appartements :



- Le compost en tas pourra convenir pour les jardins de plus de 1000 m²

- Les bacs (que vous trouverez dans les magasins de bricolage ou que vous pouvez faire vous-même, à moindres frais, avec des palettes par exemple) conviendront eux pour des jardins moyens

- Le fût, opaque et à placer au soleil pour monter en température, sera la solution parfaite pour les petits jardins, de moins de 300 m²

- Vous n'avez pas de jardin ? Il existe maintenant des vermicompostières qui vous permettront d'avoir du compost et de l'engrais liquide pour vos plantes d'intérieur, dans un espace réduit !

Enfin, pensez qu'il vous faudra atteindre le fond de votre système pour accéder au compost mûr ou en avoir deux pour continuer de nourrir l'un tout en puisant dans le deuxième.

Après ce tour d'horizon vous vous dites peut-être qu'il y a encore plusieurs déchets à éviter dans un compost… D'autres alternatives sont possibles : adoptez quelques poules, utilisez le marc de café ou les cendres pour éloigner les limaces, limitez la tonte et les tailles en gardant des zones «sauvages» ou encore réduisez le gaspillage alimentaire !



Vous voulez obtenir de la documentation sur le sujet ?
Contactez le service Environnement :
environnement@rendeux.be
ou parcourez ce fascicule très complet :
https://www.wallonieplspropre.be/mediatheque/mon-pote-le-compost/





Benoît
TRICOT
Échevin

Travaux

In memoriam Joël PAQUET



Le personnel communal et le Conseil communal ont été fortement ébranlés par la disparition inopinée de Joël Paquet, ce 29 mars.

Pour celles et ceux qui l'ont côtoyé régulièrement, il s'agit d'une perte importante, tant sur le plan professionnel que sur le plan humain.

Depuis son entrée en fonction au service travaux de la commune, le 1er juillet 1992, Joël était en effet résolument au service de la population et de ses collègues. Il avait cet état d'esprit chevillé au corps.

Machiniste, Joël était affecté principalement à l'entretien des voiries et des chemins forestiers, au curage des fossés et au service de déneigement.

Comme agent, Joël était exemplaire : travailleur, adepte du travail bien fait et courageux à la tâche.

Comme homme, Joël était un garçon honnête, discret, serviable et altruiste. Il n'hésitait pas à se rendre disponible en toutes circonstances.

C'est d'ailleurs pour cet ensemble de qualités qu'il était fort apprécié de ses collègues et de sa hiérarchie.



Le hasard veut que Joël ait choisi de quitter sa famille, ses collègues et ses amis, dans une période inédite de confinement. Cette période ressemble sous certains aspects à sa vie, faite de réserve, de discrétion et de calme.

Joël qui aurait eu 50 ans ce 24 juillet, nous a quittés sans nous laisser la possibilité de lui adresser un dernier au revoir.

Nous assurons sa famille de nos plus sincères condoléances.

Benoît TRICOT

L'organisation du service des travaux, bien que perturbée en cette période sans précédent, a néanmoins permis de poursuivre bon nombre d'activités. Voici quelques réalisations parmi d'autres.

Début des travaux d'extension de la salle de Hodister :





Elagage le long de voiries communales :





Hodister – Le Chapiron





Hodister –
Vers les 4 Bras de Gênes

Marcourt – La Maladrie





Rendeux-Haut – Saint Jean

Warisy - Pierrire

Empierrement de chemins carrossables





Ronzon



Hodister – Saint-Thibaut



Hodister – Saint-Thibaut



Hodister – Croix Grand Père

Entretien des voiries communales. Réparation des «nids de poule»





Pose de plaque de rue (Warisy)



Poursuite des travaux - de la salle de Waharday



Pose de miroir à Rendeux-Haut



Pose de signalisation routière (Liaison Chéoux – Rendeux-Haut)



Installation de radars préventifs



Devantave



Laidprangeleux



Warisy



Hodister

Remplacement d'une quarantaine de poubelles publiques



Laidprangeleux



Saint-Thibaut

Assainissement d'un dépôt sauvage à Warisy





Avant



Pendant





Pendant



Après

Pose de nichoirs à Hirondelles







Marie Schérès





Administration communale

Réfection d'un mur écroulé à Warisy
(arrière de l'église)



Aménagement de petits espaces verts



Chéoux



Bois d'Arlogne

Réparation de vitres cassées aux portes sectionnelles à l'école communale



Avant



Après

Organisation d'examens de recrutement





Confection de protection plexiglas pour les usagers et employés de l'administration communale







Audrey
CARLIER
Échevine

Enseignement

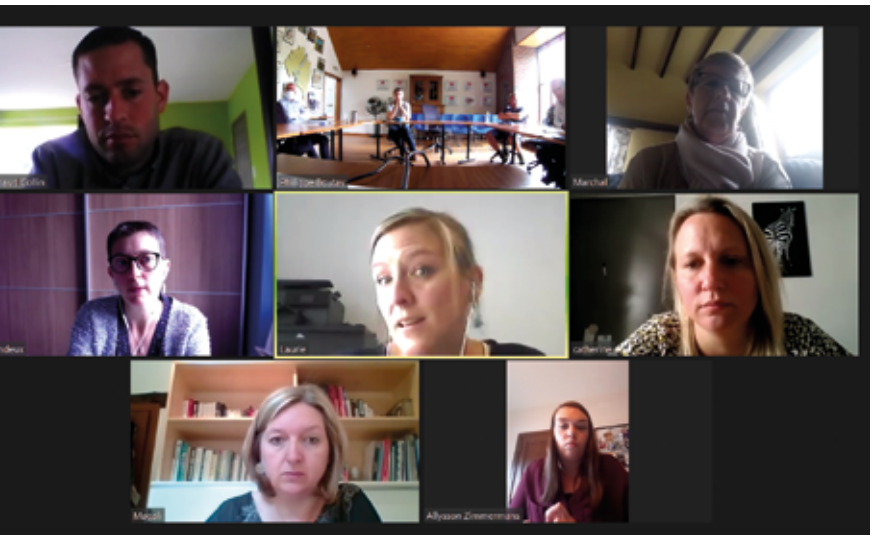
Enseignement communal de Rendeux “Spécial Covid-19“

Comment la crise a-t-elle été gérée à notre niveau ?

Dès l'annonce du premier Conseil National de Sécurité, nous avons dû nous faire à l'idée que nos projets, nos sorties, nos séjours avec nuitées allaient être reportés. Le rythme des apprentissages de chaque classe s'est vu stoppé net et les contacts entre les enfants interrompus ! Il a fallu rapidement trouver une solution pour maintenir un contact avec chaque famille et fournir des activités pour les enfants.

Maintenir les activités scolaires ?

Très vite, la solution d'envoyer des dossiers imprimés par voie postale a été choisie. Alternative qui, pour nous, ne pénalise personne. Au départ, un dossier était envoyé par quinzaine à chaque enfant, ensuite, chaque titulaire a pris la responsabilité d'envoyer un dossier en fonction de l'avancement de leurs élèves. Ceux-ci se tiennent à la disposition des familles depuis le début de la crise via différents moyens de communication.



Maintenir un lien social ?

Pour garder un lien avec nos élèves, une vidéo avec la participation de tous les membres de l'équipe a été envoyée aux familles. Par la suite, chaque titulaire a choisi un moyen pour garder contact : téléphone, vidéo, visioconférence, passage devant la maison avec le respect des distances, petit mot par voie postale, courriel, petits défis envoyés aux enfants, ...

Assurer une garde pour certains enfants?

Dès le premier jour du confinement, une garderie a été mise en place pour les familles étant en première ligne ainsi que celles qui participent à la protection des personnes à risque comme certains grands-parents. Sans étonnement, nous avons vu se créer une véritable solidarité entre les familles pour éviter au maximum un rassemblement d'enfants dans des conditions compliquées.

Certes les membres de l'équipe font preuve d'imagination pour rendre ces garderies les plus agréables possible. Cependant, les entrées différentes, le lavage régulier des mains, l'interdiction de jouer sur certains modules, l'interdiction de jouer avec des enfants d'un autre groupe*, l'obligation de rester dans le même groupe et dans les mêmes locaux (...) sont des mesures compliquées pour les enfants dont les âges varient de 2,5 ans à 12 ans dans un même groupe ! Chaque groupe a une entrée, des espaces et des jeux qui leur sont exclusivement réservés.







Au fur et à mesure du déconfinement, nous accueillons de plus en plus d'enfants sans allégement des mesures et c'est cela qui rend compliquée la reprise des cours de certaines classes.

Organiser un retour progressif à l'école ?

Depuis ce 19 mai, 6 élèves de sixième primaire sur 18 sont de retour à l'école deux jours par semaine (maximum prévu par le Conseil national de sécurité). Une salle annexée au hall sportif a été aménagée en salle de classe. Cet espace permet de respecter toutes les mesures de sécurité imposées par le gouvernement en permettant aux élèves d'être à l'aise ! D'après les enfants, cette rentrée fut « spéciale » mais ils étaient heureux de pouvoir se retrouver! Le port du masque, la distanciation sociale et le lavage régulier des mains sont obligatoires. Cela met, en effet, une ambiance très spéciale mais nous avons été étonnés de leur facilité d'adaptation ! Deux enseignantes se partagent la journée de cours et les matières de base. Le nettoyage et la désinfection ont lieu deux fois par jour dans les sanitaires et après chaque journée dans tous les locaux utilisés.

À partir du 25 mai, les écoles pouvaient s'organiser pour accueillir les élèves de première et deuxième primaires. De concert avec les autorités locales et la direction de l'école fondamentale libre, nous avons analysé la situation et constaté que nous ne pouvions pas organiser cette rentrée d'un jour maximum par semaine. Il nous est impossible de mettre en place toutes les mesures imposées tout en maintenant celles organisées en garderie.

Aujourd'hui ?

Depuis le 2 juin, nous avons retrouvé nos petits et grands de l'enseignement maternel. Le 8 juin, ce sont les élèves de l'enseignement primaire qui nous ont rejoints. En tout, 70% de nos élèves ont repris le chemin de l'école en toute sérénité grâce à plusieurs mesures mises en place : la création de différents groupes appelés « bulles » et plus « silos », l'organisation de différentes entrées, la division des cours de récréation, l'aménagement des horaires, le traçage au sol, ...

Les 30% des élèves qui ont fait le choix de ne pas rentrer recevront les travaux à leur domicile et les titulaires garderont un lien avec les familles.

Je remercie encore tout mon personnel ainsi que le personnel communal pour l'aide logistique apportée pour la mise en place de ces mesures.

Enfin, je félicite le comportement responsable des parents durant cette crise.

Boutay Philippe, Directeur

** un groupe = un silo (terme utilisé par la Première ministre) = un groupe de maximum 10 enfants qui ne changent pas et prioritairement classés par famille et non par tranche d'âge.*



En maternelle

Organisation des classes

Durant l'année scolaire 2020-2021, votre enfant sera en :

- Accueil s'il est né en 2018
  avec Mme Nathalie Gillet et Mme Sophie
- 1re maternelle s'il est né en 2017
  avec Mme Nathalie Gillet et Mme Sophie
- 2e maternelle s'il est né en 2016
  avec Mme Véronique Dalcette
- 3e maternelle s'il est né en 2015
  avec Mme Claudine Barvaux
  et Mme Dominique les jeudis

Nous bénéficierons de l'aide de Madame Béatrice Bolland, puéricultrice et de Madame Dominique Leclère, institutrice maternelle.

Votre enfant peut fréquenter l'école maternelle dès 2 ½ ans. Toutefois, un enfant âgé de 2 ans et 5 mois le 1er septembre 2020 peut être scolarisé dès le 1er jour de la rentrée scolaire. Ce sera le cas pour les enfants nés entre le 01/01/2018 et le 31/03/2018.

Des petites classes

Lorsque nous aurons un nombre d'élèves suffisamment élevé en accueil, nous dédoublerons la classe de accueil-M1.





L'apprentissage de la lecture – Notre objectif prioritaire

Un accent particulier est mis sur l'apprentissage de la lecture. La découverte du dictionnaire phonétique se fait à partir de la classe d'accueil. Nous mettons en place des stratégies de lecture dès le plus jeune âge afin de préparer au mieux nos élèves à rentrer en première année primaire. Des concertations sont organisées entre le cycle 5/8 ans afin de continuer nos efforts pour adoucir le passage de la maternelle vers le primaire.

Psychomotricité

Ce cours est dispensé dans chaque classe au niveau maternel à raison de deux périodes par semaine. Celles-ci sont attribuées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Informatique – Néerlandais

Les cours d'informatique, de néerlandais sont dispensés aux élèves dès la troisième maternelle.





En primaire

Le(s) cours de seconde(s) langue(s) (néerlandais et anglais)

Bien que la fédération Wallonie-Bruxelles ne finance aucun cours avant la cinquième année primaire, dès la troisième maternelle et ce jusqu'en deuxième année primaire, une période de néerlandais est dispensée dans chaque classe.

Au degré moyen, 2 périodes de néerlandais sont dispensées.

À partir du degré supérieur, un cours de seconde langue est obligatoire à raison de deux périodes par semaine. Les parents des élèves de cinquième ont le choix entre le néerlandais et l'anglais. En sixième, sauf dérogation du Ministère, les élèves sont obligés de poursuivre le choix de l'année précédente.

L'apprentissage de la lecture – Notre objectif prioritaire

Grâce au travail effectué en maternelle, les élèves apprennent d'abord le décodage et se perfectionnent jusqu'en deuxième primaire (fin du premier cycle). À partir de la 3e primaire, on continue à développer des stratégies qui deviennent de plus en plus complexes pour augmenter leur compréhension en lecture. Dans chaque année, des temps de lecture plaisir sont organisés. Les écrits proposés sont choisis dans le but de donner du sens à la lecture.

L'orthographe

Après avoir fait des recherches et rencontré des personnes ayant travaillé sur le sujet, nous avons décidé de l'aborder différemment depuis la rentrée 2018.

Tout un travail de phonologie est construit en maternelle et est poursuivi dans le cycle inférieur dans le but de préparer les enfants à travailler avec un manuel conçu pour les enfants de 8 à 12 ans dans lequel les élèves découvriront le lexique en fonction de ce qu'ils entendent. Ils observent la langue au travers de textes variés. La méthodologie de celui-ci a déjà fait ses preuves.

Il s'agit du manuel «Orthographe Lexicale de Base» agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nous enseignons la nouvelle orthographe tout en acceptant toujours l'ancienne.

Multimédia

L'établissement est déjà équipé d'une cyberclasse de 24 ordinateurs, d'un local de projection, de quatre tableaux interactifs, de plusieurs ordinateurs dans les classes avec une connexion internet.

Nous améliorons continuellement nos moyens pour développer au mieux les TICE (les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement).

Baptême de l'air

Celui-ci s'adresse à nos aînés qui s'apprêtent à "s'envoler" vers le secondaire. Si le gouvernement nous l'autorise, vous verrez le Cessna tournoyer au-dessus de l'école ou de vos maisons prochainement. Le vol aller-retour Saint-Hubert-Rendeux dure environ 30 minutes.

Et l'année prochaine… ?

Nous remplissons les conditions pour organiser un DASPA (dispositif d'accueil et de scolarisation pour les primo arrivants) en 2020-2021.

En ce qui concerne les autres classes, nous en organiserons une par année.
Comme d'habitude, nous faisons le maximum pour en dédoubler afin que les groupes soient restreints.



Informations générales

Cadre et commodités

Située dans un cadre verdoyant au cœur de la commune, l'école est entourée d'une immense cour de récréation super équipée, d'un espace naturel, d'un terrain de football, d'un vaste parking réservé aux parents, d'un parking couvert pour vélos, d'un arrêt de bus, d'un co-accueil, d'une pharmacie et d'un médecin.

NOUVEAUTÉS :

Quatre bus desservent notre école.

L135 La Roche-Halleux-Rendeux	L136 La Roche-Cielle-Rendeux	L137 La Roche-Hodister-Rendeux	L134 Wy-Amonines-Trinal-Rendeux
La Roche Athénée	La Roche Athénée	La Roche Athénée	Wy
Vecpré Queue de Vache	Cielle	Jupille	Beffe Église
Halleux	Marcouray Église	Warizy	Bois D'ARlogne Village de Vacances
Gênes Centre	Marcourt Pont	Hodister	Devantave Église
Chéoux	Ronzon	Rendeux Haut Église	Blier Val d'Aisne
Waharday	La Golette	**Rendeux École Communale**	Amonines route de Beffe/école
Rendeux École Communale	Rendeux Haut Église		Magoster Chapelle
Rendeux Haut Église	**Rendeux École Communale**		Beffe Église
			Trinal Centre
			Werpin Église
			Rendeux rue Chetenne
			Rendeux Haut Église
			Rendeux École Communale

Horaires et informations : www.tec.be et 061/53.10.00

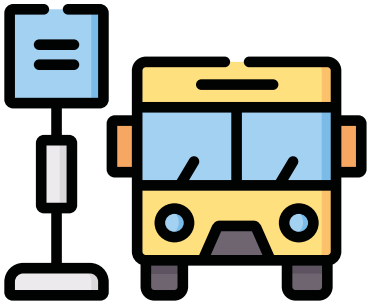
Ces quatre bus s'arrêtent dans une zone sécurisée à proximité de l'école où un membre de l'équipe éducative accompagne les enfants pour les amener dans le bâtiment scolaire.

Gratuité des transports scolaires

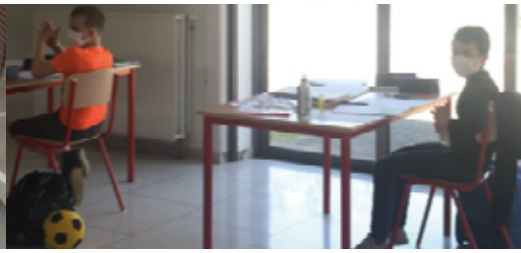
Pour bénéficier de cette gratuité, il faut que chaque enfant de 6 ans et plus possède une carte MOBIB délivrée par le service commercial TEC de Marloie. N'oubliez pas de prendre une photo. Sans celui-ci, les trajets sont payants !

À partir de 12 ans, chaque trajet est payant. Il faut alors se rendre à un bureau TEC ou sur infotec.be pour y acheter un titre de transport (unitaire, multiparcours ou abonnement).

Nous vous conseillons de prendre cette carte car nous profitons de ce service lors de nos sorties scolaires qui peuvent se faire avec un bus de ligne.







Visites et inscriptions

Si vous souhaitez visiter l'école pendant les vacances,
obtenir des renseignements, inscrire un enfant,
la direction se tiendra à votre disposition
du 1er juillet jusqu'au 10 juillet
et à partir du 17 août sur rendez-vous.

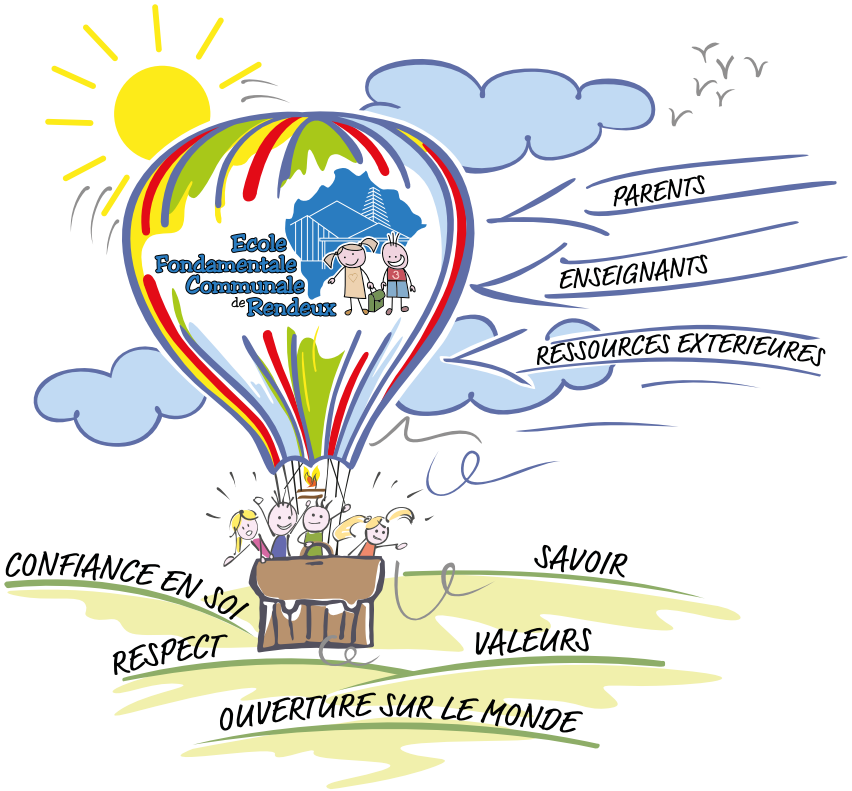
N'oubliez pas de nous rendre
une petite visite sur notre site
pour avoir un aperçu des activités :
www.ecolecommunalederendeux.be



Vous pouvez contacter Monsieur Boutay
pour toute information ou pour convenir
d'un rendez-vous :

084/47.81.00
(jusqu'au 10/07 et à partir du 17/08)
0477/81.04.63
boutayph@outlook.com

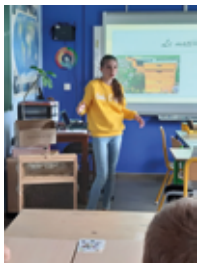




Une vie au ralenti… qui renaît petit à petit !

Comme partout ailleurs, la crise du coronavirus a modifié la vie de la p'tite école. Grâce au projet numérique porté par Madame Mélanie, la titulaire des 5-6, les enseignants ont pu déposer pour les élèves du primaire des exercices sur une plateforme en ligne. Certains enfants ont saisi l'opportunité de cette plateforme pour garder des contacts entre eux. Quelques visioconférences ont aussi été organisées, soit pour maintenir un lien, soit pour permettre de présenter un travail à tout le groupe. Les enseignantes maternelles ont également envoyé par mail des idées d'activités et de jeux pour leurs élèves.







Une garderie a été organisée tout au long du confinement. Les enseignants s'y sont relayés afin d'occuper les quelques enfants présents par des activités diversifiées.

Les élèves de 6ème année, rentrés depuis le 18 mai, clôturent leur scolarité avec leur enseignante. Ils présentent leur chef-d'œuvre, travail préparé de longue date. Au menu cette année : l'apiculture, la Chine, les fleurs, la mythologie grecque, le téléphone, l'astronomie et le codage. Même si c'est en petit comité, ces échanges sont riches et font du bien après ces semaines d'isolement. Ils nous permettent de voir tout le chemin parcouru par ces enfants que nous avons, pour la plupart, accompagnés depuis la maternelle.

Depuis ce 2 juin, ce sont les enfants de maternelle qui ont repris le chemin de l'école. Quel bonheur pour ces petits bouts de se retrouver, d'échanger, de revoir leurs enseignantes, de réintégrer leur lieu de vie et de retrouver leurs jeux.





Le lundi 8 juin, ce sera au tour des élèves de primaire. Beaucoup sont très impatients…

Ces quelques semaines de retour en classe vont nous permettre de renouer des liens et de faire le point sur les apprentissages. De reprendre un rythme aussi. Puis viendront déjà les vacances…

Etat civil

ENTRÉES		SORTIES	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
18	25	13	7
ÉTRANGERS		ÉTRANGERS	
24	3	21	9
TOTAL		TOTAL	
42	28	34	16

Covid-19 : Qu'en est-il des mariages et des cérémonies funéraires

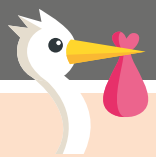
Depuis le début de la crise, les mariages pouvaient toujours être célébrés mais en cercle intime, tout comme les funérailles. Depuis le 18 mai, les mariages civils pouvait être célébrés en présence de 30 personnes maximum. Il n'était par contre pas permis d'organiser une réception ou une fête après la cérémonie. Le même nombre de personnes était autorisé lors des cérémonie funéraires.

Le Conseil National de Sécurité du 03 juin a annoncé la réouverture des salles de réceptions et banquets à partir du 1er juillet mais pour 50 personnes maximum.

Afin de respecter les mesures de sécurité et notamment la distance d'un mètre cinquante entre chaque personne, le conseil a choisi de célébrer les mariages au sein de la salle Schérès.

Vous avez choisi de reporter votre mariage ?
N'oubliez pas de contacter **Louise GREVISSE,** au **084/37.01.91** ou par mail **louise.grevisse@rendeux.be** afin de convenir d'une nouvelle date.

Si votre mariage est reporté à plus de 6 mois de la déclaration de mariage, n'oubliez pas que vous serez soumis à une nouvelle déclaration.



Naissances

08/02/2020 **COURTIN Louise**
Fille de David-Emmanuel et DE ROUCK Ellen
Chéoux

25/02/2020 **RASKIN Emyl**
Fils de Dylan et THEODORE Kelly
Rendeux-Haut

31/03/2020 **CAVILLOT Coline**
Fille de Thomas et ENGLEBERT Stéphanie
Hodister

31/03/2020 **VANDERSTOCK Léna**
Fille de Nicolas et HANIN Marie
Rendeux

02/05/2020 **GERARD Eliott**
Fils de Maxance et PAQUET Cyrielle
Hodister



Mariage

30/05/2020 **SIMUS Kerryan et ANTOINE Amandine**
Rendeux

Décès

DROUSSIN Saturnin Rendeux
20/03/1935 - 01/03/2020

POUSSEUR Victorien Marcourt
27/12/1929 - 27/03/2020

PAQUET Joël Marcourt
24/07/1924 - 29/03/2020

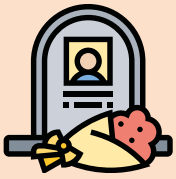
CAUWENBERGHS Jean Marcourt
08/11/1938 - 03/04/2020

GUILLEAUME Anne-Marie Waharday
16/02/1923 - 06/04/2020

DE BRIYNE Pierre Ronzon
15/12/1950 - 17/04/2020

CORNET Raymond Rendeux
27/03/1928 - 30/04/2020

TANDECKI Hans Magoster
01/03/1930 - 22/05/2020



Culture

mcfa Erezée Manhay Rendeux

Le plus souvent, dans les bulletins communaux, nous annonçons les activités à venir. Mais cette fois, il est difficile de communiquer sur les 3 mois à venir (les temps sont durs). Dans ce contexte, je me suis dit qu'un petit retour sur certaines activités de cette saison 2019-2020 ne ferait pas de mal. La coordination culturelle de la MCFA s'étend sur les communes d'Erezée, Manhay et Rendeux, j'ai donc choisi une activité par entité, comme ça, vous avez un petit aperçu de ce qu'il s'est passé chez les voisins !

Jouez en famille !

Prix Joker-Label Ludo - Salle de l'Estinale à Érezée.

Depuis plusieurs années, la ludothèque de Mormont relayait les Prix Jokers et Label Ludo, dans le but d'élargir le public, nous avons décidé d'organiser une après-midi de jeux en famille pour tester les jeux de la sélection 2019 et élire le favori !





Les bénévoles de Mormont animaient joyeusement les tables de jeux. Ils avaient également mis la main à la pâte, ainsi que leurs homologues d'Érezée, et préparé un assortiment de cakes, pour rendre les pauses des joueurs délicieuses ! L'après-midi s'est clôturée avec une animation contes à destination des familles.

Hors des clichés battus

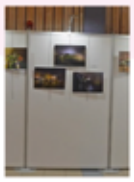
Exposition des photographes de Rendeux.

Cette organisation émane de la demande d'un photographe local qui souhaitait faire se rencontrer les richesses de la nature et du patrimoine rendeusiens et les photographes passionnés de la commune.



Pour faire vivre cette exposition, des animations ont été proposées ; conférence sur les rapaces nocturnes, visites et ateliers photo pour les écoles, balade guidée en forêt.

Un bilan de fréquentation très positif, ainsi que de nombreuses demandes nous encouragent à envisager de prochaines éditions, mais aussi avec d'autres disciplines !





Ma terre, mon métier

Exposition en scolaire à Manhay





Dans les écoles communales de Manhay, l'année scolaire était dédiée à la sensibilisation à une meilleure alimentation. La visite de cette exposition de photos de Martin Dellicour, sur les producteurs de la région tombait à pic ! En bonus, à chaque visite, les enfants ont pu rencontrer un producteur de la commune « en vrai », histoire de comprendre un peu mieux ce qu'il se passait avant que la nourriture n'arrive dans leur assiette.

Les enfants ont aussi pu s'exprimer sur l'esthétique des photos tout aussi importante que les sujets présentés.

Cette exposition était mise à disposition par le GAL Pays d'Ourthe

Suivez notre actualité sur Facebook !
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux

Infos MCFA Erezée-Manhay-Rendeux :
Emilie Capelle (Animatrice) | 0495/54 69 52
emiliec@mcfa.be |www.mcfa.be

Pour la saison prochaine, les temps obligent, la réserve est de mise pour annoncer les activités à venir, cependant, un axe de travail avec les écoles se dessine, expos, spectacles et ateliers viendront animer la vie scolaire des 3 communes.

A noter cependant que le Festival *À travers champs* pourrait être reporté au mois de novembre pour les séances de Manhay et Rendeux, selon les conditions qui s'imposeront à cette période. Affaire à suivre !

Pour finir, l'air du temps suscite l'envie de changer, de renouveler les choses. Si vous avez des envies, des pistes à développer, nous sommes aussi là pour les entendre et construire des nouvelles choses ensemble ! À bon entendeur !



Louis-Philippe COLLIN
Échevin

Finances Agriculture

Finances - Comptes 2019

Au cours de sa séance du 26 mai 2020, le Conseil communal a examiné et approuvé les comptes de l'exercice 2019.

Compte budgétaire ordinaire 2019	
Résultat reporté des exercices antérieurs	3.075.869,98 €
Solde des opérations des exercices antérieurs	-72.675,99 €
Résultat exercices antérieurs	**3.003.193,99 €**
Solde des opérations de l'exercice propre	496.120,64 €
Solde net des opérations de mise en réserves	-350.000,00 €
Résultat exercice propre	**146.120,64 €**
Prélèvements	-1.370.000 €
Résultat global	**1.779.314,63 €**

Le compte budgétaire ordinaire présente un boni global de 1.779.314,63 €. Celui-ci intègre le boni de l'exercice propre et les bonis cumulés des exercices antérieurs. Le **boni de l'exercice propre** s'élève à **146.120,64 €** soit 453.667 € de moins que le boni 2018.

Cette diminution s'explique notamment par l'inscription **d'une provision de 350.000€** qui a été constituée afin de faire face aux impacts que la crise du Covid-19 aura sur les finances communales en 2020 et dans les années à venir. Je pense notamment à l'augmentation de la dotation au CPAS (perte de recettes de prestations des services d'aide à la personne, risque d'augmentation de l'aide sociale …) et à la diminution de certaines recettes fiscales (IPP, taxe de séjours …).



Parallèlement à cela, la crise du coronavirus a – et aura – de lourdes conséquences pour les acteurs économiques de notre commune (ménages qui ont subi des diminutions ou des pertes salariales, indépendants et commerçants qui ont dû fermer ou réduire leurs activités). Au niveau communal, nous en sommes bien conscients et nous avons décidé d'instaurer **diverses mesures pour soutenir la reprise de l'activité économique locale**. Ces mesures seront également financées par cette provision.

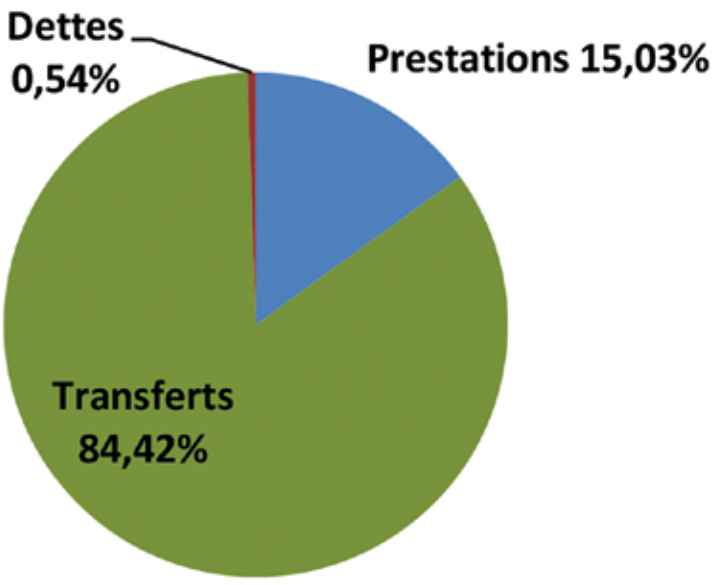
Les mesures de relance locales adoptées par le Conseil communal
Une Commission communale constituée de représentants de la majorité et de la minorité a planché sur l'adoption de mesures afin de contribuer à la relance de l'économie dans notre commune. Une enveloppe de 150.000 € a été dégagée :

- **Octroi de "chèques commerce"** valables dans les établissements de Rendeux.
- **Octroi d'une aide de 500 €** par restaurant et bar afin de les aider à prendre les mesures de sécurité pour assurer le respect de la distanciation sociale dans les établissements.
- Réduction de 50% de la **taxe 2020 sur les hébergements** touristiques (taxe de séjour).
- Octroi d'une **aide en nature** (gel, masques jetables, gants) pour les établissements qui accueillent du public ou qui emploient du personnel.
- Réalisation **d'outils promotionnels** de la commune (vidéo,...)
- **Engagement de "stewards" pendant l'été** afin de veiller à la propreté des bords de l'Ourthe et des lieux de rassemblement et de sensibiliser les touristes.
- **Coordination d'une offre de stages** pour les enfants durant les mois d'été, avec le CPAS et les partenaires privés et ASBL.

Par rapport à l'exercice 2018, on notera également une **baisse importante (-187.182 €) des recettes provenant des ventes de bois** qui passent de 550.775 € à 363.593,72 € suite à la problématique des scolytes. Notons que cette baisse du prix des bois sur pieds risque de se prolonger cette année puisque la sécheresse de ce printemps favorise le développement de cet insecte. La constitution de cette provision est donc d'autant plus importante pour aborder les années à venir avec plus de sérénité.

Vous trouverez ci-après un détail des principales catégories de recettes et dépenses ordinaires du compte 2019.

Recettes ordinaires 2019 :



À l'exercice propre, les recettes ordinaires s'élèvent à 5.007.921,81 € soit 29.207,8 € de moins qu'en 2018 (-0,6%).

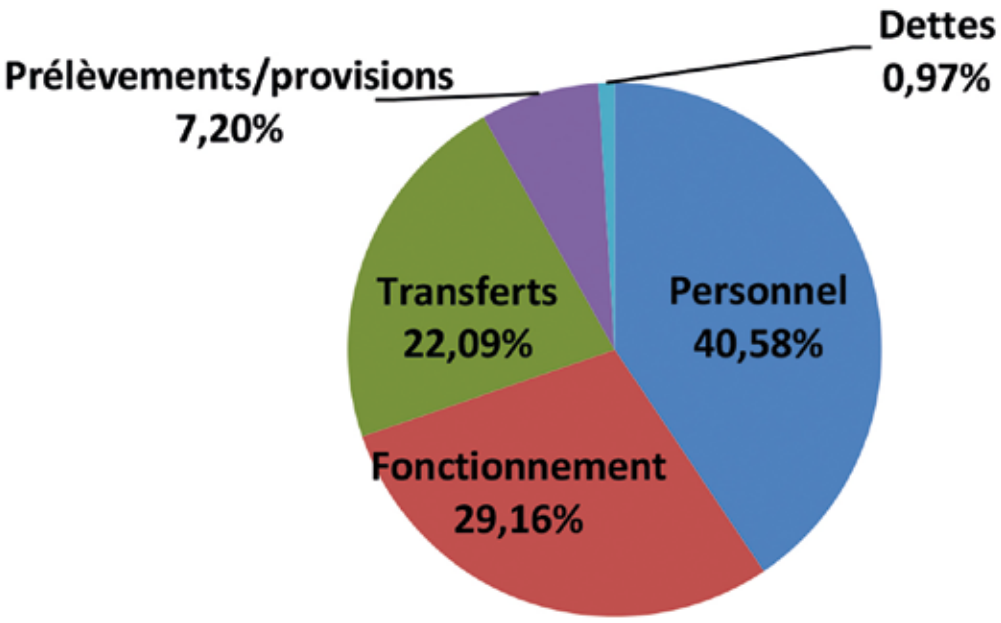
Les recettes de prestations (752.864,97 €) sont principalement constituées de la vente de bois (en baisse comme évoqué ci-avant) et de la location du patrimoine communal (stable par rapport à 2018) :

- Immeubles communaux : 70.179,21 €
- Baux de chasse : 184.210,82 €
- Terrains agricoles : 28.177,47 €

Les recettes de transfert (4.227.787,96 €) reprennent majoritairement les fonds en provenance de l'autorité supérieure (1.208.235 € soit +1,9% par rapport à 2018) et les impôts et redevances (2.332.569,90 € soit -4.3 % par rapport à 2018).

Les règlements des impôts et redevances n'ont pas été modifiés en 2019.

Dépenses ordinaires :



Les **dépenses** s'élèvent à 4.861.801,47 € à l'exercice propre soit une augmentation de 9,6% par rapport à 2018. Leur taux de réalisation par rapport au budget communal 2018 est de 92,3%.

Les dépenses engagées en matière de personnel s'élèvent à 1.972.822,90 € soit une évolution de 3% par rapport à l'année 2018. Cette augmentation s'explique notamment par l'indexation des salaires mais également par l'**instauration d'un régime de pension complémentaire (2ème pilier de pension) pour l'ensemble du personnel communal contractuel** à partir de l'année 2019.

Cette adhésion a été votée au conseil communal de septembre 2019 afin de réduire la différence entre la pension que touchera un agent contractuel et celle que touchera un agent statutaire (nommé).

Concrètement, l'employeur (la commune) s'engage à verser chaque année une cotisation dans un fonds de pension pour l'ensemble des agents contractuels. Ces cotisations permettront de constituer un capital qui sera versé à l'agent sous forme d'une rente une fois qu'il sera pensionné.

Le montant des cotisations **a été fixé à 1% du salaire donnant droit à la pension en 2019 (soit 9.550€), 2% en 2020 et 3% à partir de 2021**.

Les dépenses de fonctionnement (1.417.665,76 €) sont en grande partie constituées de la collecte des déchets, des frais d'entretien et d'utilisation des bâtiments (électricité, eau, chauffage, …) et des frais d'entretien des voiries. Elles augmentent de 8% par rapport à 2018.

Cette différence s'explique notamment par :

- La réalisation d'un audit sur l'ensemble des voiries de la commune afin d'objectiver les travaux à effectuer au cours des prochaines années en fonction de l'état actuel de chaque tronçon (10.592,34€).
- La réalisation d'un audit sur le contrôle interne de l'administration communale (9.317 €).
- La réalisation de travaux d'entretien spécifiques sur certains bâtiments de culte.
- La fourniture de pièces de rechange pour les véhicules du service travaux.
- L'augmentation du coût de l'énergie.

Les dépenses de transferts (1.074.093,12 €) concernent l'intervention de la commune dans les frais de fonctionnement de différentes entités (CPAS de Rendeux, zone de secours, zone de police Famenne-Ardenne, Vivalia, fabriques d'églises). Ces dépenses restent stables par rapport à 2018.

Les subsides octroyés aux associations et comités actifs sur le territoire de notre commune représentent un montant global de 59.581 € en 2019.

Extraordinaire :

Pour financer les projets de l'exercice extraordinaire, le prélèvement du service ordinaire en faveur du fonds de réserve extraordinaire s'est élevé à 1.370.000 € en 2019.

Parmi les projets extraordinaires réalisés en 2019 on notera :

- Le remplacement du système informatique de l'administration communale : 88.975 €
- L'achat de terrains urbanisables (Beffe, Marcourt) : 113.000 €
- L'achat de biens immeubles (Chéoux, Magoster) : 292.000 €
- L'achat de terrains agricoles et forestiers (Beffe) : 37.920 €
- La réfection de la passerelle de Ronzon : 50.912 €
- La désignation d'auteurs de projets (voiries, chauffage commune) : 39.871 €
- Le remplacement de luminaires à Marcout et Marcouray (opération NaLP) : 43.460 €
- L'abattage d'arbre le long de la N833 (en face du pont de Marcourt) : 2.650 €
- L'acquisition de matériel pour le service travaux (camionnette, hydro cureuse, nettoyeur haute pression, scie à tarmac, échafaudages, broyeur, plateau de coupe) : 138.914 €
- Nouveau revêtement et nouvelles lignes pour la salle de gym de l'école communale : 14.379 €
- Acquisition d'une nouvelle plaine de jeux à Hodister : 30.000 €
- Acquisition de mobilier (école et salles communales) : 3.528 €
- Mise en conformité du cimetière de Rendeux-Bas : 14.136 €
- Rénovation de la chapelle de Waharday : 68.877 € et 76.484 € transférés en 2020

Voici ce qui conclut l'analyse synthétique des comptes 2019. De manière générale, la **situation financière de la commune est saine** et les réserves disponibles permettent de continuer à avancer sur les nombreux projets ambitieux qui sortiront de terre au cours des prochaines années (cabinet rural, réfection de voiries, voies lentes, équipements sportifs, lieux de rassemblement, transition énergétique …).

Néanmoins, la conjoncture actuelle (crise du Covid-19, problématique des scolytes) a – et aura – un impact négatif sur les finances communales. Il est donc nécessaire d'envisager l'avenir avec prudence. C'est précisément l'objectif de la provision qui a été constituée en 2019.





Agriculture – Petit marché des producteurs de Rendeux

Durant le confinement, les producteurs du petit marché de Rendeux ont innové pour continuer à vous approvisionner en produits de qualité via des commandes en ligne.

Depuis le jeudi 21 mai, **le marché physique a pu ouvrir avec toutes les mesures de précaution nécessaires** (parcours à sens unique, port du masque, présence de gel hydroalcoolique à l'entrée du marché).

Nous vous donnons donc rendez-vous **tous les jeudis de 15h30 à 18h30 à l'emplacement habituel** (garage à côté du parking de l'école communale, rue de la Roche 22 à Rendeux).





Agriculture – Reconnaissance de la sécheresse 2018 comme calamité agricole

La sécheresse 2018 a été reconnue comme calamité agricole le 07/05/2020 par le Gouvernent wallon. Cela signifie que les producteurs sinistrés vont pouvoir toucher une indemnisation pour les pertes encourues au niveau des cultures retenues.

En pratique ?
Si vous avez introduit un procès-verbal pour la sécheresse 2018, et que vous rencontrez les conditions d'une indemnisation, vous recevrez, dès le 2 juin, via Pac-on-Web un courrier électronique avec une proposition d'indemnisation ainsi qu'un lien internet pour répondre à cette proposition.

À partir de la réception de ce courrier, vous aurez 30 jours ouvrables pour vous connecter au module calamité agricole de l'application Pac-on-Web et répondre à cette proposition.

Sans réaction dans ce délai imparti de 30 JOURS OUVRABLES, il ne se passera rien et aucune procédure de paiement ne sera activée.

Pour toute question, vous pouvez vous rendre sur le site **https://agriculture.wallonie.be/** calamites-agricoles où vous trouverez une vidéo explicative. Vous pouvez également me contacter (**0479/02.15.64**).



CPAS
Centre public d'Action Sociale



Lucienne
DETHIER
Présidente du CPAS

La crise que nous avons traversée n'a été facile pour personne, mais j'ai une pensée pour les plus âgés d'entre-nous qui se sont parfois retrouvés bien isolés, privés de la visite de leur enfants et petits-enfants, que ce soit dans les maisons de repos ou à domicile.

Pendant toutes ces semaines de confinement, le CPAS a maintenu son service de préparation et de livraison des repas à domicile, en prenant évidemment toutes les précautions d'usage. J'adresse vraiment un remerciement au personnel des cuisines et de livraison.

Le service des aides ménagères a, quant à lui, dû être interrompu jusqu'au 11 mai, cela tant pour protéger le personnel que les bénéficiaires. Afin d'apporter une aide aux aînés, nous avons proposé avec les aide-ménagères un service de livraison de courses à domicile. Cette aide a été fortement appréciée et notre personnel s'y est véritablement investi.

Un service d'aide aux personnes a également été proposé par la Commune, avec la collaboration de bénévoles du SEL de Rendeux.

Le CPAS a aussi assuré la distribution de masques aux bénéficiaires des services, ainsi qu'aux personnes précarisées. Il s'agit du masque fourni par la Commune. Afin de vérifier que les aînés ne manquaient de rien, un agent de l'administration communale a contacté par téléphone les personnes de plus de 70 ans.

Tous ces petits gestes témoignent de l'attention portée à nos aînés.

Les services des Tournesols (Lavoir-repassage, Passagers du Pays et magasins de seconde main) ont repris leurs activités normales. N'hésitez pas à faire appel à eux.

Dans les villages, l'entraide entre les gens s'est également mise en place. C'est sans doute un des privilèges de la ruralité: on connaît en général ses voisins et nous avons à cœur d'être solidaires.

Depuis peu, nous savons que le Conseil National de Sécurité a donné son feu vert pour l'organisation de stages pour les enfants pendant l'été. La plaine aura certainement un visage différent cette année, mais nous nous activons pour mettre en place une formule qui respecte les consignes de sécurité.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous souhaite un bel été réparateur.









Annie ...

... était bénévole à l'Aubaine (aujourd'hui : Les Tournesols) et ce depuis le tout début... en 1990, quand, à l'époque, nous réfléchissions à plusieurs sur la mise en place d'un projet basé sur la solidarité et l'entraide.

La mise en place du magasin de seconde main, tu t'y es engagée, investie pendant des années, à raison d'au moins une fois semaine.

Le poids des ans faisant, tu venais toujours, mais plus pour tenir les permanences; mais pour voir tes copines.

Tu disais :

- "J'ai besoin de vous, on a tellement travaillé ensemble dans la convivialité et l'amitié"

Durant toutes ces années, tu nous as apporté ton sens de la justice, ta sagesse mais surtout ta tolérance. Tu cherchais toujours le positif dans toutes les situations.

Si je ne devais retenir de toi qu'une seule chose, ce serait ton humilité.

Merci Annie pour tout ce chemin parcouru ensemble et pour toutes ces années de Partage(s)

Faby Humblet



La gestion de la crise sanitaire

Au service population de l'administration communale



«Lorsque nous apprenons que nous allons être confinés afin de préserver notre santé, plusieurs choses sont mises en place à l'administration : les bureaux sont fermés au public et nous pratiquons essentiellement le télétravail. C'est tout un bouleversement et il faut rapidement s'adapter car la surcharge de travail arrive rapidement. Effectivement, il y a énormément de communications à vous transmettre. Gérer tous les canaux ne fut pas chose facile. Ce sont de nombreux moments de stress et parfois de frustration. En effet, nous devons faire notre maximum afin d'informer, répondre aux questions, exécuter des tâches nouvelles (tenir des listes de demandes de masques, répondre à des appels toujours de plus en plus fréquents), tout cela en continuant notre «job» habituel. Car non, rien ne s'arrête, ici ! Enfin, lundi 11 mai, l'équipe est à nouveau réunie au bureau. Quel soulagement ! Être à trois pour répondre aux centaines d'appels par jour et se soutenir.

Au travers de ce témoignage, nous tenions également à vous remercier chaleureusement, vous qui nous avez soutenus par des paroles agréables et de petites marques de sympathie. Grâce à vous, le travail était moins pénible et notre motivation toujours au top !»

Louise, Nathalie et Alain !

Au Proxy Delhaize de Rendeux

«Dans notre magasin, de nombreux moyens ont dû être déployés afin de respecter les mesures de sécurité émises par le conseil national. Vous aurez donc remarqué les parois en plexi glass, les marques au sol indiquant les distances à respecter, l'obligation de prendre un caddie ainsi que le port du masque par tous les employés.

Certains problèmes d'approvisionnement ont perturbé le bon déroulement du travail et ont demandé une attention particulière ainsi que de nombreux coups de téléphone afin de se faire livrer les articles manquants.

Nous avons également dû organiser deux équipes qui ne se côtoieraient pas durant toute la durée de la crise afin de limiter la propagation du virus en cas de malade. Cette mesure a considérablement allongé les journées de travail de nos employés. Ces derniers, en plus de leurs tâches habituelles se sont vus devenir des gendarmes afin de faire respecter les mesures d'hygiène et de sécurité par les citoyens, pas toujours très respectueux.

Par ailleurs, je tiens à remercier toute notre super équipe pour le courage et le travail abattu au cours de ces longs mois de confinement.»



Sandrine WYEME
Gérante





Pour les infirmières à domicile

Comme d'autres infirmières à domicile, Geneviève THERER et son équipe ont travaillé pendant la crise du COVID-19 :



« Au début de la pandémie, on a beaucoup réfléchi sur notre organisation : comment, par exemple, intégrer dans notre tournée les personnes suspectées d'être atteintes par le virus ? Il y avait pas mal de questions qui nous ont causé quelques nuits blanches. Mais nos patients avaient besoin de nous et nous avons pris les précautions nécessaires. Il faut dire que les infirmières sont formées pour cela. Déjà en temps normal, nous faisons très attention pour protéger nos patients. Ici, comme le virus est très contaminant, nous avons redoublé de prudence. Nous visitions en fin de tournée les familles qui ont été touchées par le virus et on s'habillait presque en cosmonautes… En tout cas, je peux dire aussi que les personnes ont été très compréhensives, leur soutien nous a fait du bien ! »

Geneviève THERER

Jeanine BORSU, infirmière indépendante dans un autre service, confirme que les mesures de précaution étaient importantes, elle ajoute :

«C'est vrai qu'on prend des risques, on a eu peur, mais c'est notre métier, on est là pour les gens. Toutes les précautions à prendre ajoutaient de la difficulté. A la maison, j'ai installé un vestiaire dans la buanderie et, lorsque je rentre chez moi, je me change avant d'aller dans les pièces de vie. Il faut aussi protéger sa famille ».

Jeanine BORSU

A la pharmacie



Les officines n'ont pas fermé, au contraire, beaucoup de personnes avaient besoin de médicament. Véronique BOCLINVILLE nous livre le témoignage de son équipe.

«Ce fut une crise sanitaire sans précédent qui nous aura bien stressé ….

Mais … cela aura également permis de nous rendre compte qu'il existait une grande cohésion au sein de l'équipe et une belle collaboration avec les médecins et les infirmières(ers) de la région ainsi qu'une efficace solidarité entre pharmaciens…

Ce fut une période intense de recherche: il a fallu trouver les plexis de protection , l'alcool médical pour préparer la solution et le gel hydro alcooliques (avec des heures de préparation avant de pouvoir vous les délivrer). Mais le plus difficile a été sans conteste la chasse aux masques et sa guerre des prix !!…

Nous voulons également remercier notre patientèle qui nous a régulièrement encouragé avec de belles attentions et qui continue à bien respecter nos règles sanitaires …»

Véronique BOCLINVILLE

Le docteur Stéphane Lejeune, à la fois médecin et patient atteint par le COVID-19



Ce médecin de campagne de 60 ans a été touché par le virus début avril et a développé des symptômes assez importants. Il n'a pas pu voir ses patients pendant deux semaines, mais malgré son état de santé, il a continué les «téléconsultations».

«Après deux semaines de "téléconsultations", j'ai progressivement repris des contacts avec les patients, avec beaucoup de mesures de précautions (masques, hygiène des mains, du mobilier, des instruments, …).

L'activité était quand même réduite à 25% de la charge habituelle. Pendant la crise, je pense qu'il y avait une certaine crainte des patients à consulter ou à appeler le médecin en visite à domicile. Nous avons vécu deux petits mois à un rythme ralenti.

Puis, avec le déconfinement, ça a été la reprise des consultations et les visites à plein régime. Je remarque que les patients sont beaucoup moins prudents : pas de masque, moindre distance de sécurité et la reprise d'un rythme de croisière comme avant la crise ! Ce n'est pas prudent car le virus est toujours présent. C'est beaucoup trop tôt pour oublier les contraintes sanitaires…

Comme patient touché par le COVID-19, je peux dire que c'est une maladie virale très sournoise, la période d'incubation est longue (2 à 3 semaines). Les symptômes sont très variés (température, mal de tête, plus de goût ou d'odorat, fatigue, toux sèche,…). Il y a aussi une grande anxiété par rapport à l'évolution de la maladie, on est dans l'inconnu, on ne sait pas combien de temps elle va durer. J'ai essayé des traitements : du paracétamol, des vitamines de toutes sortes, du zinc, … Il faut aussi redoubler de prudence pour ne pas contaminer son entourage. Enfin, après la guérison, la convalescence est longue. L'amélioration de la santé est progressive et le retour à la normal est vraiment très lent.»

Stéphane LEJEUNE

Corentin, Clémentine et Célestin LEKEU

Les moments forts de Célestin, 7 ans :

"Le confinement, c'est bien. Comme ça, on a un peu plus de congés. Parfois on a pu voir nos professeurs à l'école quand maman allait dans son école. C'est chouette aussi quand les magasins ont rouvert … on pouvait acheter des trucs. J'aimerais que les cours recommencent. J'ai un peu le temps long après les amis de l'école et aussi mon parrain, et aussi mon papy et aussi ma mamy.

J'aimais bien faire les petites boîtes avec madame Catherine à la garderie pour la fête de maman. Les feuilles de Madame Laurie, j'ai fait vraiment un petit peu. Madame Laurie a pris des nouvelles de moi et de temps en temps on faisait une petit photo pour ne pas qu'elle ait le temps long de moi."

Les moments forts de Corentin, 9 ans

"Le confinement c'est chouette. J'ai fait du vélo, joué dans la piscine, de temps en temps, j'allais à la garderie, c'était chouette aussi. Je me tracassais un peu et parfois beaucoup et on tracassait les parents et puis là , on ré ouvre les écoles. Je suis content et en même temps j'ai un peu peur."

Les moments forts de Clémentine, 9 ans.

"C'était cool quand «Ma Madame» de mon école à Barvaux m'envoyait des vidéos. Et aussi Madame Sarah , et aussi Madame Géraldine. J'ai envoyé des dessins à mon école.

J'ai beaucoup dessiné, bricolé et fait du vélo avec Corentin. J'avais aussi reçu un dossier et j'étais trop contente. C'était cool, je mangeais souvent un croque monsieur à midi. J'ai joué aussi aux Barbies dans ma salle de jeux et écouté la musique avec mon baffle et une clé USB. C'est Régine, la copine de maman qui m'a mis la musique sur la clé.



Pierre-Eric Leclercq, Papy YouTubeur



Depuis maintenant huit semaines, Pierre-Eric Leclercq lit des histoires à ses petits-enfants, d'une façon un peu atypique. En effet, ce papy de Marcouray s'enregistre et publie la lecture d'histoires sur YouTube. Nous avions envie de le mettre à l'honneur au travers de ce bulletin et nous l'avons interviewé.

Comment tout a commencé :
A l'annonce du confinement, le plus difficile à supporter pour Pierre-Eric était de ne plus voir ses petits-enfants. La lecture d'histoires était déjà sa spécialité en tant que grand-père. Il a souhaité maintenir ce moment de plaisir et de détente pour Pablo (4 ans), Julie (4 ans) et Samuel (1 an et demi), ses trois petits-enfants.

C'est tout naturellement qu'il a sorti son smartphone et s'est enregistré de façon à ce que les enfants qui visionnent les vidéos aient la même vue que s'ils étaient sur les genoux de leur grand-père.

Il disposait d'un stock de livres avec lesquels il a commencé. Ensuite, la bibliothèque de Hotton a pu lui en fournir. Une maman du village a également déposé les anciens livres de ses enfants afin d'en faire profiter d'autres. A présent, Pierre-Eric a une centaine de livres à sa disposition.

Un succès inattendu :
A l'heure où j'écris cet article, Pierre-Eric compte 1300 abonnés à sa chaîne YouTube et 23.526 visionnages pour ses 62 vidéos.

Au début, il partageait ses vidéos via Dropbox. Il envoyait alors un lien à ses enfants afin qu'ils puissent les visionner. Sa fille a fait part de ce projet à un groupe de pédagogie active sur Bruxelles, dans le but de donner des idées à d'autres grands-parents. Mais à sa grande surprise, les parents ont souhaité pouvoir suivre les vidéos de Pierre-Eric. Très rapidement, les parents intéressés sont devenus de plus en plus nombreux. Par facilité, Pierre-Eric est devenu le «Papy Youtubeur». C'est alors le début du succès. En effet, tout s'enchaîne, ce fût d'abord la Ligue des familles qui s'est intéressée à Palou, de son nom de grand-père, et lui a consacré un article dans le Ligueur. Ensuite, ce sont Vivacité, La première ou encore RTL qui ont partagé l'initiative à la radio. Son succès a même dépassé les frontières. Vous pouvez d'ailleurs lire un article sur le site de Libération, magasine français *(https://www.liberation.fr/france/2020/04/26/quelle-aventure-ce-confinement-des-enfants-ecoutent-mes-lectures-parfois-de-tres-loin_1786407).*

Des retours gratifiants et encourageants
Au travers de ses lectures qui font maintenant le tour du monde, Palou éprouve une grande satisfaction. D'une part, professeur de français pensionné, Pierre-Eric a toujours cherché comment intéresser les adolescents à la lecture. Aujourd'hui, il initie les plus jeunes au goût du livre. C'est sa vocation. Deuxièmement, il reçoit de nombreux retours : des vidéos d'enfants qui lui disent merci, des mots d'encouragement et des remerciements de parents. Il a également créé un lien avec des enfants qu'il ne rencontrera et ne connaitra certainement jamais. En effet, ses vidéos sont consultées depuis la France entière et même depuis l'Afrique.

Et après… ?
A l'heure actuelle, le déconfinement est enclenché depuis quelques semaines. Palou revoit déjà deux de ses petits-enfants. Néanmoins, il ne compte pas s'arrêter. Tant qu'il y a des retours positifs et que ses vidéos sont toujours visionnées (il compte jusqu'à 250 visionnages par jour), ce papy, maintenant célèbre, souhaite continuer à divertir les plus jeunes.

Il a inspiré d'autres initiatives du même type et notamment la Bibliothèque de Nivelles qui propose des histoires et des tutoriels sur YouTube. *https://www.bibliotheque-nivelles.be/article/785-venez-decouvrir-les-histoires-et-les-tutoriels-proposes-par-la-bibliotheque-locale-de-nivelles-sur-youtube-et-instagram.html*

Découvrir les lectures de Palou
Vous pouvez visionner les vidéos
via la chaîne YouTube de Pierre-Eric :
www.youtube.com/pierreericleclercq,
ou encore sur sa page facebook,
spécialement dédiée à cette activité :
www.facebook.com/lecturespalou

Bon amusement !

Interview de Pierre-Eric Leclercq
réalisée par Louise Grevisse

Divers

Permis de conduire - Communication Crise Covid-19

Mesures liées au permis de conduire et à l'aptitude professionnelle
La plupart des organismes, notamment les centres d'examens régionaux et certains services communaux, liés à l'obtention et au renouvellement du permis de conduire ou du permis de conduire provisoire ont dû fermer au début de la crise du coronavirus. Cette situation a rendu impossible, pour certains citoyens, l'exécution des démarches nécessaires en vue d'être en ordre de permis de conduire.

Les documents suivants qui expirent après le 15 mars 2020 sont prolongés jusqu'au 30 septembre 2020 inclus, uniquement en Belgique :

- permis de conduire belge
- permis de conduire provisoire belge
- attestations de sélection médicale
- attestations du greffe permettant l'obtention d'un permis de conduire durant la déchéance, limité aux weekends et jours fériés ou dans les cas où les déchéances sont limitées à certaines catégories seulement
- attestations délivrées dans le cadre des examens de réintégration psychologique et médical

Les mesures suivantes sont aussi d'application en Belgique :

- Le code 95 mentionné sur le permis de conduire pour le groupe C et/ou D qui expire après le 15 mars et avant le 30 septembre 2020 est prolongé jusqu'à la date du 30 septembre 2020 inclus.
- Les catégories de groupe 2 (catégories C, C1, C+E, C1+E et D, D1, D+E et D1+E) et de groupe 1 valables (transport rémunéré inclus) et mentionnées sur le permis de conduire de manière non permanente qui expirent après le 15 mars et avant le 30 septembre 2020 sont automatiquement prolongées jusqu'au 30 septembre 2020 inclus.
- Les conducteurs titulaires d'un permis de conduire européen valable pour une ou plusieurs catégories expirant après le 15 mars 2020 sont dispensés de permis de conduire s'ils sont porteurs de ce permis, jusqu'au 30 septembre 2020 inclus.
- Les demandes de permis de conduire et/ou de permis de conduire provisoire qui devaient être faites au plus tard après le 15 mars 2020 pourront être faites jusqu'au 30 septembre 2020 inclus.

Les permis de conduire qui devaient être récupérés à la commune après le 15 mars 2020 peuvent être récupérés jusqu'au 30 septembre 2020.

Echange de permis non européens
L'arrêté royal ne prévoit pas d'exceptions pour la procédure d'échange de permis de conduire non européens.

La procédure suivante est d'application :
Le titulaire d'un permis de conduire non-européen qui a expiré après le 15 mars 2020, doit demander par e-mail à la commune d'échanger son permis de conduire étranger non-européen. Il joint un scan ou une photo de son permis de conduire à cet e-mail (recto-verso).

La commune rédige un protocole 1, daté du jour de la réception et joint au protocole une copie de l'e-mail et du permis de conduire non-européen.

A ce moment, la procédure d'échange est entamée et, dès que le document original est déposé à la commune, le permis de conduire non-européen peut être envoyé à la police pour authentification. Si, ensuite, toutes les autres conditions sont remplies, le permis de conduire non-européen peut être échangé.

En pratique
La police est au courant de ces mesures, et par conséquent si votre permis de conduire, ou votre permis de conduire provisoire, ou si votre code 95, ou si une (ou plusieurs) catégorie(s) expirai(en)t après le 15 mars 2020, vous ne devez pas vous précipiter immédiatement à l'administration communale. Vous avez jusqu'au 30 septembre 2020 inclus pour vous mettre en ordre.

Si votre permis de conduire, une des catégories limitées dans le temps qui y sont mentionnées, ou le code 95, expirait avant le 16 mars (donc autrement dit pas après le 15 mars), les mesures temporaires ne s'appliquent pas, et vous devrez vous mettre en ordre avant de pouvoir circuler dans le respect des règles.

JEU
Connaissez-vous votre commune ?

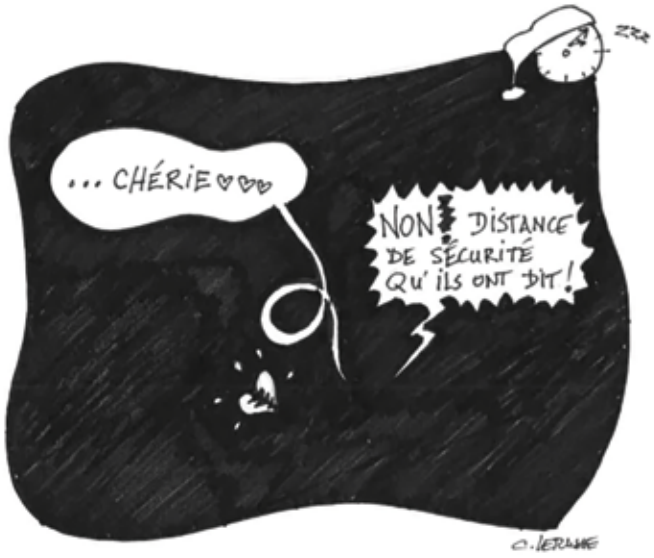


Chaque mois à compter d'aujourd'hui, mesurez votre connaissance des moindres petits recoins de notre commune ! L'occasion idéale de redécouvrir des pépites locales et d'y faire une balade en famille ou entre amis.

Concrètement, chaque début de mois, retrouvez une photo sur le site et sur la page Facebook de la commune.
Laissez en commentaire votre proposition, et attendez le feuillet ou le bulletin communal pour vérifier si celle-ci était correcte. Vous aurez alors l'occasion de retrouver quelques informations sur le lieu en question.
Alors, vous êtes prêts ?

Une touche d'humour du confinement











Infos utiles

S.E.L. Rendeux

www.ourthsel.be
claire.de.wit@marche.be
084/34.50.13

Les Passagers du pays

Un problème de mobilité ?
Pour quelque motif que ce soit… santé, loisirs, courses, formations, travail… Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !

Affiliation annuelle : 5,00 €
Km parcours : 0,3653 €

Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au 0496/86.82.46

Service des immondices

Collecte hebdomadaire
Chaque mardi dès 7h00

Recyparc
Le Recyparc est ouvert tous les jours de 13h à 19h et le samedi de 9h à 18h. L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.
Il n'y aura pas de collecte le mardi 21 juillet. Celle-ci est avancée au samedi 18 juillet 2020.

Collecte des papiers et cartons le jeudi 23 juillet 2020.

VOUS VOUS SENTEZ ANXIEUX, STRESSE, DEPRIME ?
VOUS VOUS QUESTIONNEZ A PROPOS DE VOTRE CONSOMMATION OU DE CELLE D'UN DE VOS PROCHES?
N'attendez pas pour prendre soin de vous !
LES SERVICES SONT LA POUR VOUS AIDER
Pour TOUS
Par téléphone ou vidéo – A domicile – Sur place

SERVICE SANTE MENTALE
Marche : 084/ 312 032
Trait d'Union : 063/ 227 467

EQUIPES MOBILES
DIAPAZON - Adultes : 061/ 228 550
ODYSSEE - Enfants/Ados : 061/ 500 521

RESOLUX
061/ 224 905

HOPITAUX GENERAUX
IFAC - Marche : 084/ 374 984
CSL Service Psy - Virton : 063/ 588 270

HOPITAL PSYCHIATRIQUE
La Clairière : 061/ 221 711

Trouvez un PSYCHOLOGUE 1ère LIGNE ici : http://bit.ly/trouverunppl

ASSUETUDES
ASBL SOLAIX : 061/ 224 374
S.O.D.A. : 084/ 320 109
Groupes d'entre-aide / groupes de paroles :
APPEL : 0495/ 223 324
VIE LIBRE : 061/ 414 509

CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX
CPMS WBE Marche : 084/ 311 139
CPMS WBE Spécialisé Marloie : 084/ 312 654
CPMS Libre Marche 1 : 084/ 311 082
CPMS Libre Marche 2 : 084/ 320 680
CPMS Libre Vielsalm : 080/ 215 531

CENTRES PLANNING FAMILIAL
CPF FPS Marche : 084/ 320 025
CPF Pluraliste Marche : 084/ 478 237

SERVICE DE L'AIDE A LA JEUNESSE
084/ 374 400

SERVICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
084/ 374 450

ACTIONS EN MILIEU OUVERT
MIC-ADOS Marche : 084/ 311 931
ETINCELLE Vielsalm : 080/ 215 912

MADO Marche : 084/ 844 990

Services de garde

Consultez le site www.santefamenne.be pour connaître les services de garde.

Médecins

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi), à partir de 19h jusqu'à 8h le lendemain, un service de garde en médecine générale est assuré par les communes de Rendeux et de Hotton.
En cas d'appel durant ces heures, le répondeur téléphonique de votre généraliste vous indiquera le médecin qui assure la garde à ce moment.
Si vous appelez le 1733, vous serez également dirigé vers le médecin de garde.

Les WE et jours fériés pour appeler un médecin de garde en Province de Luxembourg, contacter le 1733, N° d'appel unique.

- Le PMG fonctionne uniquement sur rendez-vous du vendredi soir 20h au lundi matin 8h (les jours fériés de la veille 20h au lendemain 8h).
- Les rendez-vous se prennent en composant le 1733.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

Pharmaciens

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.
http://www.pharmacie.be

Grâce à l'outil de recherche sur cette page d'accueil, vous pouvez facilement et très rapidement trouver une pharmacie de garde près de chez vous.

Collecte de sang

MARCHE
Service de Transfusion
Rue du Vivier, 24 – 6900 AYE

Mardis	**16, 23 et 30/06**
	07, 14 et 28/07
	04/08 - 15h à 19h30
Lundi	**20/07 de 15h à 19h**
Samedi	**25/07 de 9h à 12h**

Vétérinaires

Petits animaux
La garde commence le samedi 12h et se termine le lundi à 8h.

20/06/2020 – 22/06/2020
Centre vétérinaire - Baillonville - 086/32.12.77

27/06/2020 – 29/06/2020
WALHIN Louis-Jo - Aye - 0495/214.882

04/07/2020 – 06/07/2020
Cabinet LEBOUTTE-COLMAN - Hollogne
0499/52.35.25

11/07/2020 – 13-07-2020
Lambrecht Carole - Marche – 0498/59.37.94

18/07/2020 – 20/07/2020
Hubin Sabine - Marche – 084/31.25.27

20/07/2020 – 22/07/2020
Centre Vétoplus - Barvaux – 0471/71.71.71

25/07/2020 – 27/07/2020
Centre vétérinaire - Baillonville - 086/32.12.77

01/08/2020 – 03/08/2020
Centre vétérinaire "Famenne vet Senger-Tasiaux" - Marche-en-Famenne – 084/31.60.31

Animaux de rapport et de compagnie
21/06, 05, 19 et 21/07/2020

BALTHAZARD - Hotton	084/31.15.41
BURON - Amonines	0495/54.04.60
MASCETTI - Rendeux	0474/51.81.92

28/06 ; 12 et 26/07 et 02/08/2020

WALHIN - Aye	0495/21.48.82
LEGROS - La Roche	084/34.50.15
GEORGES - Champlon-Fam.	084/31.15.41

Calendrier de l'O.N.E.

Prochain passage du car de l'ONE le vendredi 10 juillet 2020.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, ...) n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43
Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.
Votre TMS : Sylvia De Block



réalisation : www.studioeventail.com

Editeur responsable : Monsieur Cédric LERUSSE, Bourgmestre, rue des Martyrs, 30 - 6987 Marcourt